

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2-2023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par le soussigné, Bastien Gaudet, greffier de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 6 février 2023, ledit conseil a adopté le règlement numéro 2-2023 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 580 000 \$
- QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement numéro 2-2023 en date du 7 mars 2023;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 13 mars 2023.

Bastien Gaudet
Greffier